

Panorama de Saint-Pierre-et-Miquelon

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Chef-lieu		Saint-Pierre
Superficie		242 km ²
Situation géographique	Océan Atlantique, à 25 km de Terre-Neuve, 1 800 km de Montréal et 4 300 km de Paris	
Langue parlée		Français
Monnaie		Euro
Statut		Collectivité d'outre-mer
Rang mondial IDH (2010)		66
Représentation nationale	1 député, 1 sénateur, 1 représentant au Conseil économique, social et environnemental	
Représentation de l'État		Préfet

Repères historiques

Le territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon a été découvert le 21 octobre 1520 par le navigateur portugais José Alvarez Faguendes qui le nomme « Archipel des onze mille vierges » en l'honneur d'Ursule, fête du jour. Jacques Cartier en prendra possession en 1535 au nom de François I^{er}. Un an après, l'archipel est renommé « Iles Saint-Pierre ». Quelques années plus tard, vers 1579, des pêcheurs basques donnèrent le nom de Miquelon à l'île qu'ils fréquentaient. L'archipel prend ainsi le nom de Saint-Pierre-et-Miquelon. Tour à tour colonie française puis britannique, il devient définitivement français en 1816.

La première véritable sédentarisation, d'origine française, remonte à la seconde moitié du XVII^e siècle, les deux îles principales servant de base aux pêcheurs normands, bretons et basques qui y pratiquaient la chasse baleinière et la pêche à la morue. Cette dernière est particulièrement florissante après la Seconde Guerre mondiale avec l'apparition de navires-usines qui transforment et congèlent la ressource directement à bord. La pêche industrielle intense conduit à la création, en 1977 par le Canada, puis par la France, des zones économiques exclusives (ZEE) de 200 milles. Le litige sur la délimitation est tranché en 1992 par le tribunal arbitral de New York qui réduit la ZEE française à une étroite bande d'océan au sud de l'archipel. La même année, face à la diminution de la ressource halieutique, le Canada impose un moratoire de cinq ans sur la pêche à la morue qui bouleverse la structure économique de l'archipel basée sur une filière unique, les activités marchandes cédant progressivement le pas principalement aux services administrés. La pêche à la morue ne reprendra qu'en 1997, encadrée par l'accord de 1994 entre la France et le Canada établissant des quotas très faibles au regard de la production passée. Cependant, les stocks de morue ne se reconstituent pas, et la faiblesse des quotas attribués à l'archipel a porté un coup sévère au secteur de la pêche.

Organisation institutionnelle

Depuis 2003, Saint-Pierre-et-Miquelon a le statut de collectivité d'outre-mer régi par l'article 74 de la Constitution. La loi organique du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-mer a défini un statut propre à Saint-Pierre-et-Miquelon.

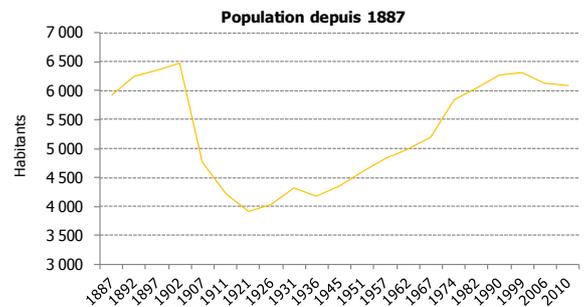
La collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon est constituée de deux communes (Saint-Pierre et Miquelon-Langlade) et d'un Conseil territorial. Les communes de Saint-Pierre et de Miquelon-Langlade ont les mêmes compétences qu'une commune métropolitaine.

Le Conseil territorial de Saint-Pierre-et-Miquelon détient les compétences des départements et des régions métropolitains, à quelques exceptions près (collèges et lycées, routes nationales, etc.). En outre, le Conseil territorial dispose de compétences relatives à la fiscalité, au régime douanier et à l'urbanisme.

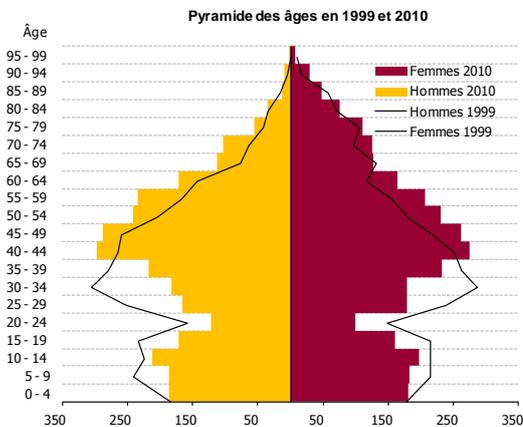
Selon le droit communautaire, Saint-Pierre-et-Miquelon est considéré comme un Pays et territoire d'outre-mer (PTOM) fondé sur la base d'un régime d'association. À ce titre, l'archipel est traité comme un territoire étranger qui n'applique qu'une partie du droit communautaire, et ce sur le fondement d'un traité associatif. En raison du statut de PTOM, certaines normes techniques communautaires ne sont pas obligatoirement applicables, ce qui présente l'avantage de faciliter les échanges commerciaux, notamment avec les États-Unis et le Canada.

BAISSE ET VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Lors du dernier recensement effectué par l'INSEE à Saint-Pierre-et-Miquelon en 2010, la population était estimée à 6 081 habitants, dont 5 467 à Saint-Pierre et 614 à Miquelon-Langlade. La population diminue ainsi de 0,7 % par rapport au dernier recensement (2006). Après une phase de croissance démographique ininterrompue de 1945 à 1999, la population connaît une tendance à la baisse. L'archipel est en effet confronté à d'importants départs de jeunes en âge de faire des études supérieures ou de trouver un premier emploi. De plus, le vieillissement de la population se poursuit, les plus de 60 ans représentant 19,6 % de la population totale en 2010 contre 17,8 % en 2006.



Source : INSEE



Source : Recensements - INSEE

Indicateurs démographiques	Saint-Pierre-et-Miquelon	France
	(1)	(2)
Population totale	6 081	66,3 ⁽³⁾
Part des - 20 ans (%)	24,3	24,7
Part des 20 à 59 ans (%)	56,1	50,8
Part des + 60 ans (%)	19,6	24,5
Taux croissance annuel moy. de la population	-0,5 ⁽⁴⁾	0,6 ⁽⁵⁾
Densité de population (hab/km ²)	25,2	120
Taille moyenne des ménages	2,3	2,3 ⁽⁶⁾

(1) Recensement de la population 2010, sauf mention contraire ; (2) Bilan démographique de l'Insee 2014 (population au 01/01/2015) ; (3) En millions ; (4) Entre 1999 et 2010 ; (5) Entre 2005 et 2015 ; (6) En 2011.

Source : INSEE

PANORAMA DE L'ÉCONOMIE : une économie dépendante du secteur public

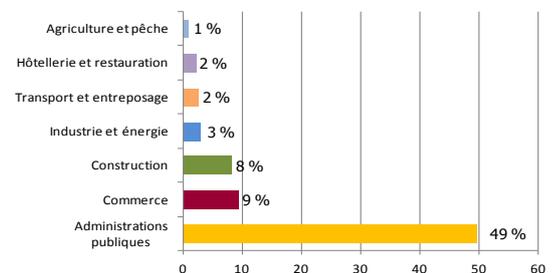
En 2008, Le PIB de Saint-Pierre-et-Miquelon s'élevait à 172,0 millions d'euros, soit un PIB par habitant de 28 327 euros. L'économie de l'archipel est dominée par le secteur tertiaire (84 %). Les administrations publiques représentent près de la moitié de la valeur ajoutée. Hors services administrés, seule la contribution du secteur de la construction est plus élevée dans l'archipel que pour la France entière (8,0 % de la valeur ajoutée à Saint-Pierre-et-Miquelon contre 6,6 %). Cela s'explique notamment par le fait que ce secteur est lui-même très dépendant de la commande publique.

Principaux indicateurs économiques	SPM	France (1)
PIB (millions d'euros, 2008)	172	2 113 687
PIB/habitant (euros, 2008)	28 327	32 074
Total des importations (millions d'euros, 2014)	88,6	-
Total des exportations (millions d'euros, 2014)	1,5	-
Nombre d'entreprises recensées (2014)	558	-

(1) Données 2013

Sources : INSEE, IEDOM, CACIMA, Service des douanes

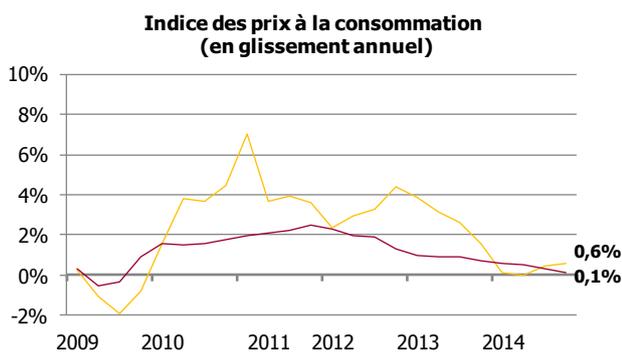
Répartition de la valeur ajoutée en 2008



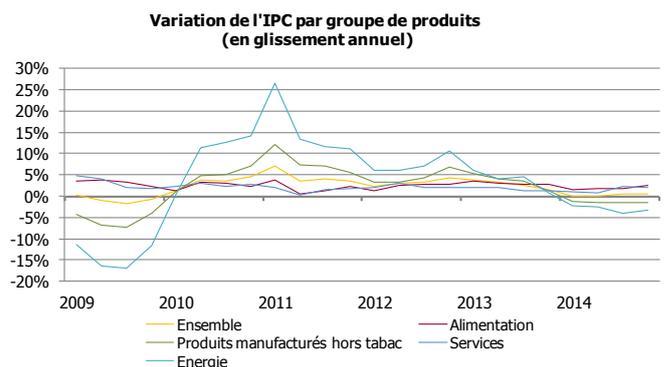
Source : IEDOM

Une inflation volatile, en décélération au cours des dernières années

L'indice des prix à Saint-Pierre-et-Miquelon présente une plus grande volatilité que celui de la métropole. Il est en effet très dépendant du taux de change de l'euro en dollar canadien (la majorité des produits de consommation étant importée du Canada) et du prix du fioul et des carburants (poids important dans la consommation des ménages). Entre 1998 et 2014, l'indice des prix à la consommation a progressé en moyenne de 3,1 % par an. La variation des prix des produits manufacturés et de l'énergie contribue le plus à l'évolution de l'IPC. Sur la période récente, on observe une baisse de son rythme de croissance avec une augmentation moyenne de seulement 1,1 % par an au cours des deux dernières années ainsi qu'une réduction de l'écart avec celui de la métropole. Les prix de l'énergie (carburant et fioul) sont les principaux contributeurs à la décélération des prix.



Sources : Préfecture et INSEE



Source : Préfecture

Prépondérance de l'emploi dans les services

L'arrêt brutal en 1992 de la pêche industrielle à la morue a profondément modifié la structure de l'emploi. L'archipel a évolué vers une économie de services, où le secteur tertiaire représente 85,8 % des emplois en 2010 contre 72,0 % en 1990. Le marché du travail se caractérise par une forte saisonnalité liée aux aléas climatiques. Il en résulte une hausse des demandeurs d'emploi et des bénéficiaires du RSA durant l'hiver. Toutefois, ces dernières années, le lancement de plusieurs chantiers publics a permis de réduire le nombre de demandeurs d'emploi.



* DEFM cat. A et B à la fin de l'année
Source : DCSTEP

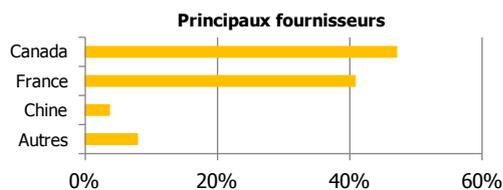
Emploi	1999	2010	Evo. 10/99 ⁽¹⁾
Emploi total	2 790	2 920	+0,4 %
Emploi non salarié	321	283	-1,1 %
Emploi salarié	2 469	2 637	+0,6 %
Agriculture	76	55	-2,9 %
Industrie	194	170	-12,4 %
BTP	261	190	-2,9 %

(1) Taux de croissance annuel moyen

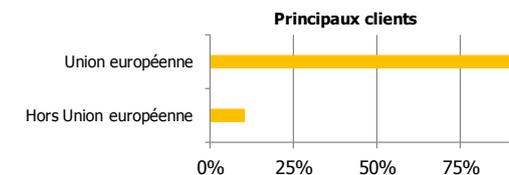
Source : INSEE

Déficit structurel de la balance commerciale

À l'image des autres DOM, Saint-Pierre-et-Miquelon se caractérise par la faiblesse de ses exportations et un recours important aux importations, l'archipel ayant peu de production propre. Le déficit structurel de la balance commerciale s'accroît d'année en année : le taux de couverture des échanges est ainsi passé d'une moyenne d'environ 10 % au début des années 2000 à seulement 1,7 % en 2014. Le Canada et la France représentent 88 % des importations de Saint-Pierre-et-Miquelon en 2014. En raison de sa proximité géographique, le Canada est le principal fournisseur de l'archipel même si sa proportion tend à se réduire depuis quelques années (60 % en 2012, 48 % en 2013 et 47 % en 2014). Avec 41 % de la valeur des produits importés, la France hors DOM représente le second fournisseur de l'archipel.



Source : Service des Douanes



Source : Service des Douanes

Importations en valeur (milliers d'euros)	2014
Produits manufacturés	47 864
Produits pétroliers	16 130
Produits alimentaires	16 179
Produits bruts	8 660
Total	88 641

Source : Service des Douanes

Exportations en valeur (milliers d'euros)	2014
Poissons frais ou congelés	336
Poissons salés, fumés et séchés	141
Mollusques frais, congelés	29
Crustacés frais, réfrigérés	0
Déchets ou débris de fer	1021
Total	1 528

Source : Service des Douanes

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ : prépondérance du commerce et du BTP

Les principales activités de l'archipel sont les services administrés, le BTP et le commerce, qui représentent plus des trois quarts de la création de valeur. L'économie locale se caractérise en outre par un important tissu de structures artisanales représentant presque le tiers des entreprises recensées.

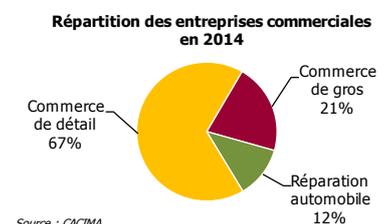
Indicateurs sectoriels	2014	Evo. 14/04 ⁽¹⁾
Nombre d'entreprises artisanales	181	+2,7 %
Montant de la commande publique (en euros)	17 080 000	+41,1 %
Entrées de touristes étrangers	12 720	+1,4 %
Prises de la pêche artisanale (en tonnes)	1 220	-4,0 %
Prises de la pêche industrielle (en tonnes)	1 359	-3,1 %
Consommation d'électricité (en MWh)	48 350	+2,0 %

(1) Taux de croissance annuel moyen

Sources : CACIMA, DTAM, PAF, EDF

Dynamisme du commerce local malgré un marché restreint

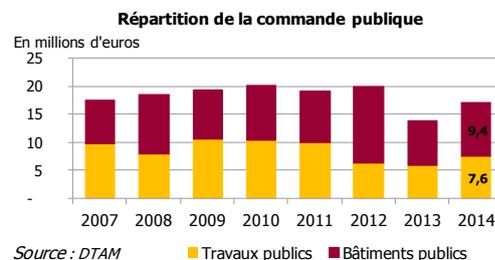
Le secteur du commerce contribue significativement à l'activité économique (9 % de la création de richesses en 2008). Il occupe la deuxième place en termes de valeur ajoutée, dernière les services administrés (49 %). À fin 2014, 104 entreprises commerciales ont été recensées, soit 16 % des entreprises enregistrées. Le commerce de détail regroupe le plus grand nombre d'entreprises (67 % en 2014), avec un tissu relativement dense de petits commerces. Toutefois, les commerces de l'archipel restent confrontés à de nombreuses contraintes telles que l'étroitesse du marché, la concurrence de la vente par correspondance ainsi que celle du marché terre-neuvien. Selon le recensement de l'INSEE 2006, ce secteur emploie 363 personnes, soit près de 14 % de la population active.



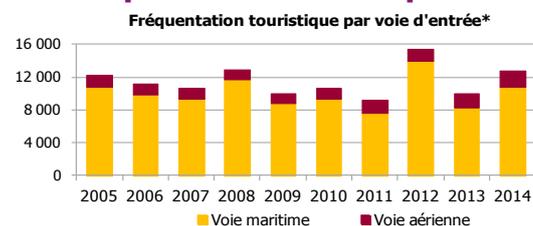
Source : CACIMA

Importance de la commande publique dans la construction

Troisième secteur créateur de valeur ajoutée dans l'archipel (8 %), le BTP représente un moteur important pour l'économie locale. Ce secteur est très largement soutenu par la commande publique (projets d'aménagements urbains ou grands travaux). Au cours des dernières années, la commande publique avait presque doublé, les chantiers réalisés atteignant près de 20 millions d'euros. Depuis 2013, la commande publique s'inscrit en recul, cette diminution s'explique par des chantiers importants qui arrivent à leur phase d'achèvement.



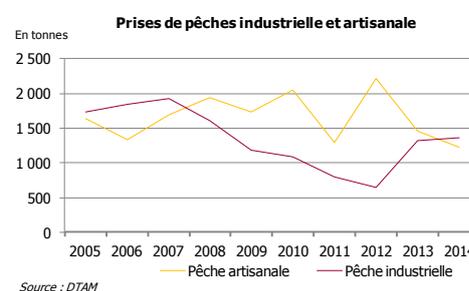
Un potentiel touristique à développer



Considéré comme un axe potentiel de croissance et de diversification économique, le tourisme demeure encore une activité restreinte dans l'économie de l'archipel. La demande est relativement stable depuis une décennie et se caractérise par une prédominance des touristes canadiens qui, compte tenu de la proximité géographique et des faibles prix pratiqués sur la voie maritime, privilégient celle-ci.

Difficultés structurelles de l'activité halieutique

La pêche a longtemps été la principale source de richesse de l'archipel, mais l'extension de la zone économique exclusive (ZEE) du Canada à 200 milles marins au détriment de la ZEE française a pesé sur l'activité halieutique de l'archipel. La reprise de la pêche à la morue en 1997 a permis le maintien d'une activité minimale. Deux types de pêche coexistent à Saint-Pierre-et-Miquelon : la pêche artisanale, dont la saison s'étend d'avril à novembre, et la pêche industrielle qui prend le relais entre novembre et mars. Pour pallier à la réduction de l'activité de la pêche, deux exploitations aquacoles ont vu le jour au cours des dernières années, spécialisées dans la pectiniculture (élevage des coquilles Saint-Jacques) et la mytiliculture (élevage des moules).



LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

Concentration du marché du crédit

L'activité bancaire et financière de l'archipel s'organise autour de différents réseaux d'établissements de crédit et assimilés. Certains disposent d'une implantation locale, d'autres interviennent directement depuis la métropole. À la fin de l'année 2014, cinq établissements disposent d'une implantation locale : deux banques commerciales (la Banque de Saint-Pierre-et-Miquelon et La Banque Postale), une banque coopérative (la Caisse d'épargne Ile-de-France), une société de financement (la Coopérative immobilière des îles Saint-Pierre-et-Miquelon) et un établissement de crédits spécialisé (l'Agence française de développement).

Les établissements de crédit installés localement occupent une place prépondérante dans le financement de l'économie : ils concentrent 99,2 % des crédits octroyés fin 2014. Entre 2004 et 2014, l'encours sain de crédits progresse de 16,0 %, soit un taux de croissance annuelle moyen de 1,1 %. L'année 2009 marque une rupture dans l'évolution de l'encours, celui-ci diminuant en moyenne de 2,0 % par an entre 2004 et 2008, avant de progresser de 3,1 % par an depuis 2009.

Dynamisme du crédit à l'habitat et à la consommation des ménages

La part des encours octroyés aux ménages ne cesse de se renforcer, progressant de plus de dix points sur les dix dernières années, au détriment des collectivités et administrations locales. Cette évolution est principalement liée au dynamisme des crédits à l'habitat, qui représentent la moitié des encours octroyés en 2014 (contre seulement 38,0 % en 2004), et des crédits à la consommation qui ont été multipliés par plus de trois au cours des dix dernières années (soit +12,1 millions d'euros).

Par ailleurs, le taux de créances douteuses, qui avait fortement progressé durant la première moitié des années 2000, enregistre une diminution régulière depuis 2006 en raison de l'amélioration de la qualité des risques. Fin 2014, il s'est établi à 3,8%.

Evolution des encours sains (millions d'euros)	2004	2014
Ménages	64,1	95,1
Dont crédit à la consommation	5,5	17,6
Dont crédit à l'habitat	51,3	77,6
Entreprises	41,3	39,2
Dont crédit d'exploitation	14,9	6,1
Dont crédit d'investissement	16,6	29,5
Collectivités et administrations locales	27,1	18,9
Total	134,9	156,5

Source : IEDOM

Principaux indicateurs monétaires et financiers	2004	2014
Nombre d'habitants par guichet bancaire	1 263	1 014
Nombre d'habitants par guichet automatique	1 053	1 520
Nombre de comptes bancaires de la clientèle	19 598	17 401
Actifs financiers des agents économiques (millions d'euros)	179,6	210,5
Encours sains des agents économiques (millions d'euros)	134,9	156,5
Taux de créances douteuses brutes des EC locaux (%)	6,5	3,8

Source : IEDOM

NB : Les données utilisées dans cette note sont arrêtées au 31 décembre 2014, sauf indication contraire.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : Y. CARON

Editeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer le 16 juillet 2015 – Dépôt légal : juillet 2015 – ISSN 1952-9619